



Mairie de SAINT-VIDAL (43)

Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale en Haute-Loire
DSDN
7 rue de l'École Normale
BP 80349 Vals
43012 LE PUY-EN-VELAY

Objet : Ecole de Sanssac l'Église – Votre projet de décision de fermeture de classe

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de Haute-Loire,

Les membres du conseil municipal de Saint-Vidal et moi-même avons pris connaissance de votre décision de fermer la cinquième classe de l'école Michel Pignol sur la commune de Sanssac l'Église.

Depuis la fermeture de notre école communale à Grazac, des enfants des villages de Grazac, Chazelles et du bourg de Saint-Vidal sont scolarisés dans cette école étant donné la proximité géographique de ces villages avec la commune de Sanssac l'Église. Depuis 2015, un Regroupement Pédagogique Intercommunal lie nos deux communes et assure une offre scolaire publique de qualité.

La commune de Saint-Vidal, dont le développement est actuellement un des plus forts parmi les communes de l'agglomération du Puy, est en pleine expansion notamment le village de Grazac. Les naissances sont au nombre de 12 sur les trois dernières années sur ce secteur et d'autre part les permis de construire sont régulièrement délivrés avec 12 permis depuis 2018. La proximité de la zone de Loudes-Chaspuzac crée une dynamique qui attire de nouveaux habitants sur notre commune. Également, la zone du Fataïre, entre nos deux communes, est en pleine expansion laissant présager l'installation de nouvelles populations.

L'organisation actuelle de l'école de Sanssac offre un enseignement de qualité avec des locaux dimensionnés pour 5 classes et de bonnes conditions d'accueil pour les 27 enfants de notre commune actuellement scolarisés à l'école Michel Pignol. Prochainement, le projet « Ecole Numérique » avec le financement d'outils numériques de qualité va contribuer à l'attractivité de l'école sur le territoire.

Vous comprendrez notre attachement à des conditions de scolarisation les plus favorables pour les élèves de l'école Michel Pignol et notre souhait de conserver cette cinquième classe.

Nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Maire,
Gérard GROS